

# **CARABINIERS DE LAUSANNE**

**PLAN DE TIR A 300 METRES  
CONCOURS DE GROUPES ET INDIVIDUEL**

## **17<sup>e</sup> TIR DU 14 AVRIL ET du Général Guisan**

**CENTRE DE TIR SPORTIF DE VERNAND  
LAUSANNE**

### **Dates et horaires des tirs**

<b>Jeudi</b>	<b>11 avril 2019</b>	<b>de 14.00 à 19.30 h.</b>
<b>Vendredi</b>	<b>12 avril 2019</b>	<b>de 14.00 à 18.30 h.</b>
<b>Samedi</b>	<b>13 avril 2019</b>	<b>de 08.30 à 12.00 h. de 14.00 à 16.00 h.</b>

**Délai d'inscription : 5 avril 2019**

**Nouveauté : un seul concours de groupes !**

## Dispositions générales

Société organisatrice	Carabiniers de Lausanne, case postale 1339, 1000 Lausanne
Genre de tir	Concours de groupes (CSOC) et individuel à 300 m.
Participation	Les sections affiliées à la FST et à la SVC peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés de <b>6 tireurs</b> . Les groupes composés de 5 tireurs sont aussi valables. Les tireurs individuels sont aussi admis. Le même tireur ne peut tirer qu'une fois le programme.
Licences	Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit figurer sur le formulaire d'inscription.
Inscriptions	De préférence à l'avance à <b>Gilbert Friedli - Fau-Blanc 26 - 1009 Pully</b> - email <a href="mailto:cgfriedli@gmail.com">cgfriedli@gmail.com</a> - tél. 021 729 38 63. Prière de joindre un BVR pour le paiement des prix. Les inscriptions sur place sont également admises.
Prix du livret de tir et taxes FST & SVC	L'achat du livret de tir est obligatoire au prix de <b>Fr. 8.00</b> . Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur et de la SVC, Fr.1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs.
Rangeurs	Pas de réservation de cibles. Les tireurs tirent dans l'ordre des livrets déposés.
Paiements	Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le livret et la finance du groupe ont été payés à l'avance ou sur place. Les cartes de crédit ne sont pas acceptées. Les paiements anticipés sont à effectuer sur le CCP 10-4262-8 Carabiniers Lausanne (Iban CH 55 0900 0000 1000 4262 8).
Mutations	En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. La mutation doit être effectuée avant que le premier tireur du groupe ne commence à tirer.
Catégories d'arme	Cat. A : Armes standard et armes libres Cat. D : FA57/03 Cat. E : FA90, MQ et FA57/02
Positions	Arme libre à genou, sauf V et SV couché bras franc Fusil standard et mousqueton : couché bras franc Mousqueton : les V et SV peuvent tirer couché avec appui Fusils d'assaut sur bipied réglementaire.
Distinction / carte-couronne	Carte-couronne à Fr. 12.00 pour un résultat suffisant à la passe Groupe ou à la passe Général Guisan. CC à Fr. 15.00 pour deux résultats suffisants. Au lieu de la CC à Fr. 15.00 le tireur peut choisir la distinction Guisan. Les juniors n'ayant tiré (et réussi) que la passe Guisan peuvent prendre la CC à Fr. 12.00 ou la distinction Guisan. La remise des distinctions ou des CC a lieu immédiatement après le tir.
Munition	Les tireurs utilisent uniquement la munition délivrée sur place. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
Dérangements	Les tireurs supportent les dérangements survenant à leurs armes, à l'exception des ruptures de matériel.
Dispositions finales	Les participants acceptent les dispositions du plan de tir, ainsi que le règlement cantonal de la SVC et les règles de la FST. Les infractions entraînent l'annulation des résultats du fautif.
Réclamations	Elles sont à adresser à l'organisateur le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Droit de recours selon Reg 1.31.0 de la FST.
Plan de tir et palmarès	Sur le site <a href="http://www.carabiniers-lausanne.ch">www.carabiniers-lausanne.ch</a> . Un palmarès complet sur papier sera envoyé aux responsables des groupes.

## Cible EXERCICE

Armes	Voir dispositions générales
Champ des points	<b>Cible A 1 m</b> , divisée en 10 cercles
Nombre de coups	5, coup par coup, interruption à volonté
Prix de la passe	<b>Fr. 5.--</b> (munition comprise)
Nombre de passes	au maximum deux passes d'exercice

## Cible REPARTITION

Armes	Voir dispositions générales		
Champ des points	<b>Cible A 1 m</b> , divisée en 10 cercles		
Nombre de coups	6, coup par coup, marqués après chaque coup		
Positions	Voir dispositions générales		
Prix de la passe	Fr. 20.00 (passe Fr. 17.90 et munition Fr. 2.10)		
Distinction	Aucune		
Répartition	Cat. A	Cat. D / E	
Nombre de points	60	Fr. 100.--	Fr. 100.--
	59	Fr. 60.--	Fr. 70.--
	58	Fr. 30.--	Fr. 50.--
	57	Fr. 20.--	Fr. 40.--
	56	Fr. 15.--	Fr. 30.--
	55	Fr. 10.--	Fr. 25.--
	54	Fr. 5.--	Fr. 20.--
	53		Fr. 15.--
	52		Fr. 8.--
	51		Fr. 5.--

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération. Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les 60 % du produit des passes (sous déduction de la munition), la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné en Cat A ou D/E. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

## Cible GROUPE

Armes	Voir dispositions générales		
Champ des points	<b>Cible A</b> , divisée en 10 cercles		
Nombre de coups	10, coup par coup, marqués après chaque coup		
Positions	Voir dispositions générales		
Classes d'âge	Voir dispositions générales		
Prix de la passe	Fr. 20.00 (pour la passe Fr. 16.50 et pour la munition Fr. 3.50)		
Finance de groupes	Fr. 40.00 par groupe. Les groupes formés uniquement de jeunes tireurs peuvent participer au concours de groupes sans avoir à en acquitter la finance.		
Distinction / CC	Voir dispositions générales		
Cat. A	E/S = 92	V/U21 = 90	SV/U17 = 88
Cat. D	E/S = 85	V/U21 = 83	SV/U17 = 81
Cat. E	E/S = 82	V/U21 = 80	SV/U17 = 78

Classement et prix L'addition des 5 meilleurs résultats détermine le rang. En cas d'égalité, appui par les meilleurs résultats individuels. Pour qu'il y ait un classement dans les deux catégories A et D/E, il faut qu'il y ait au moins 5 groupes classés. Sinon, la finance de groupes sera remboursée.

Le 100% des finances de groupes (augmenté du surplus éventuel de la passe Répartition) est attribué à 60% des groupes classés. Au moins Fr. 120.00 au premier groupe de cat. A et Fr. 200.00 au premier groupe de cat. D/E.

## Cible GUISAN

Armes	Voir dispositions générales
Champ des points	<b>Cible B camouflée</b> , divisée en 10 cercles
Nombre de coups	12, dont 2 coups d'essai obligatoires coup par coup, marqués après chaque coup, puis une 1 <sup>ère</sup> série de 4 coups, puis une 2 <sup>e</sup> série de 6 coups, marquées à la fin de chaque série et sans limitation de temps.
Positions	Voir dispositions générales
Classes d'âge	Voir dispositions générales
Prix de la passe	Fr. 20.00 (pour la passe Fr. 15.80 et pour la munition Fr. 4.20)
Distinction	Voir dispositions générales
Cat. A	E/S = 90      V/U21 = 88      SV/U17 = 86
Cat. D	E/S = 83      V/U21 = 81      SV/U17 = 79
Cat. E	E/S = 81      V/U21 = 79      SV/U17 = 77
Classement individuel	Un classement séparé est établi pour les trois catégories A, D et E au total des points avec appui par l'âge le plus élevé.  Les trois premiers de chaque catégorie recevront les montants suivants : 1 <sup>er</sup> rang Fr. 70.00, 2 <sup>e</sup> rang Fr. 50.00, 3 <sup>e</sup> rang Fr. 30.00, pour autant qu'il y ait au moins 10 tireurs adultes classés par catégorie.
Prix spécial	Les trois juniors les mieux classés à la passe Guisan <u>en catégorie E</u> reçoivent un prix fixé en fonction du nombre de juniors participants. En cas d'égalité, appui par l'âge le moins élevé.

## CLASSEMENT DES ROIS DU TIR

Les trois premiers des trois catégories A, D et E à l'addition des passes REPARTITION, GROUPE et GUISAN reçoivent un prix à condition qu'il y ait au moins dix tireurs classés par catégorie.

En cas d'égalité, appui par les résultats GUISAN, puis GROUPE, puis REPARTITION et finalement par l'âge le plus élevé.

Prix: 1<sup>er</sup> rang: Fr. 100.00 / 2<sup>e</sup> rang: Fr. 70.00 / 3<sup>e</sup> rang: Fr. 50.00.

Orbe, le 10 février 2019

La présidente *Hedwig Gautschi*

**SOCIETE VAUDOISE DES CARABINIERS**

*Approbation du plan de tir : le 07 février 2019*

*Le Chef de la Division fusil : Alfred Tissot*